Nouveauté

Transmission d'entreprises entre proches (héritiers/management)

11 juin 2024 (Genève, le matin)

Public visé

- Cadres d'entreprises
- Juristes d'entreprises
- Conseillers économiques
- Entrepreneurs
- Conseillers fiscaux
- Responsables fiscaux
- Fonctionnaires fiscaux
- Experts-comptables
- Spécialistes financiers
- Entrepreneurs

Contenu

- Déroulement de la transmission de l'entreprise aux héritiers
- Déroulement d'un management buy-out
- Traitement juridique et fiscal de la transmission d'une entreprise (SA & Sàrl), en particulier du gain en capital (notamment fortune commerciale, requalification en salaire, liquidation partielle indirecte, transposition, anciennes réserves, etc.)

Conditions-cadres

Pas de prérequis particuliers

Vos avantages

Vous connaîtrez

- Les différentes possibilités de transmission de l'entreprise (donation, succession, vente)
- Le traitement juridique et fiscal applicable à la transmissions d'entreprises aux héritiers et aux management buy-out ainsi que le potentiel de planification
- Les concepts de base, tels la liquidation partielle indirecte ou la requalification du gain en capital en salaire, seront expliqués au moyen d'exemples

Vous saurez

- Identifier les principaux risques fiscaux et potentiels d'économies d'impôts dans le cadre de la transmission d'entreprise ainsi que son déroulement

Responsable du séminaire et conférencier

Cedric Panchaud, Docteur en droit, Avocat, Titulaire du brevet de notaire, Expert fiscal diplômé. Associé Beker Guiramand & Associés

Conférenciers

Julia Henninger, Docteure en droit, Avocate, LL.M. (Columbia), Collaboratrice Borel & Barbey Avocats

Gregory von Gunten, Avocat & expert fiscal diplômé, associé fondateur de l'étude Lenoir Delgado & Associés SA

Date
11.06.2024 le matin

Lieu
Fairmont Grand Hotel Geneva
Quai du Mont-Blanc 19
1201 Genève
www.fairmont.com/geneva

Prix du séminaire (hors TVA)
CHF 390.– non-membre
CHF 340.– collaborateur spécialisé ou expert membre individuel d'EXPERTsuisse

Sont compris

- toute la documentation (version numérique)
- café d'accueil, boisson pendant les pauses, eau minérale dans la salle

Directives concernant la formation continue
La participation à ce séminaire sera comptabilisée à raison de 4 heures par EXPERTsuisse. Le certificat de présence vous sera adressé par EXPERTsuisse SA après le séminaire.

EXPERT suisse
Audit
Fiscalité
Fiduciaire

Programme

	Thèmes	Conférenciers
08.00–08.30	Café d'accueil	
08.30–08.45	Introduction	Cedric Panchaud
08.45–9.45	La transmission d'entreprises à des héritiers: aspects civils	Julia Henninger
09.45–10.15	La transmission d'entreprises à des héritiers: aspects fiscaux	Cedric Panchaud Gregory von Gunten
10.15–10.30	Pause-café	
10.30–11.00	La transmission d'entreprises à des héritiers: aspects fiscaux	Cedric Panchaud Gregory von Gunten
11.00–12.00	Management buy out: aspects civils et fiscaux	Cedric Panchaud Gregory von Gunten

Dispositions
Font foi les Conditions générales de vente d'EXPERTsuisse SA consultables sur le site www.expertsuisse.ch, en particulier:

Inscription et conditions générales
Toute inscription doit être munie d'une signature manuscrite ou électronique et s'effectue via notre plate-forme en ligne. Le prix est intégralement dû conformément à la facture envoyée à la suite du séminaire.

Délai d'inscription et d'annulation
Un mois avant la date de la manifestation

Toute inscription envoyée est engageante, même si, le cas échéant, la personne inscrite n'a reçu aucune confirmation de la part d'EXPERTsuisse SA (EXPERTsuisse SA ne répond pas des manquements de distribution électronique/postale).

Le contenu, le programme, les horaires, la durée, le lieu et les conférenciers de la manifestation sont sous réserve de modification. En cas de nombre insuffisant de participants, EXPERTsuisse SA se réserve le droit d'annuler le séminaire.

Annulation et implication au niveau des frais
En cas d'empêchement, il est souhaitable de prévoir un remplaçant (auquel cas le statut du participant réel sera considéré). Autrement, les frais d'annulation suivants seront retenus:

Annulation jusqu'au délai d'annulation: sans frais
Annulation après le délai d'annulation, jusqu'à une semaine avant le début du séminaire: CHF 200.–
Annulation à partir d'une semaine avant le séminaire ou en cas de non-participation: 100% du prix du séminaire

CGV et Déclaration relative à la protection des données
Font foi les Conditions générales de vente et la Déclaration relative à la protection des données d'EXPERTsuisse SA consultables sur le site www.expertsuisse.ch.